

**ASSEMBLEE NATIONALE**

**BURKINA FASO**

Unité-Progrès-Justice

-----  
**7<sup>ème</sup> Législature**

**DISCOURS**  
**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR**  
**Alassane Bala SAKANDE,**  
**PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**  
**A L'OUVERTURE DE LA DEUXIEME**  
**SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2020**

**Ouagadougou, le 30 septembre 2020**

Après des vacances parlementaires bien méritées, même si ce ne fut pas une période de tout repos, nous voilà de nouveau soumis à une obligation constitutionnelle inhérente à la fonction de représentation nationale dont nous sommes l'incarnation.

Je souhaite donc à tous les députés un bon retour à l'Hémicycle.

Puissent la santé accompagner chacun de nous et la quête de l'intérêt général guider nos réflexions et nos actions tout au long de cette deuxième session ordinaire de l'année 2020.

**Mesdames et messieurs les députés,**

Je voudrais, au nom du peuple burkinabé, exprimer toutes mes sincères et chaleureuses gratitudees à toutes les personnalités civiles,

militaires, et paramilitaires qui nous font l'honneur d'être parmi nous à la cérémonie de cet après-midi consacrant l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année.

Cette présence à nos côtés témoigne de l'importance qu'elles accordent au fonctionnement régulier de nos institutions républicaines, en général, et singulièrement, à celui de l'Assemblée nationale.

Je voudrais aussi adresser mes vives salutations à leurs Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques et consulaires et à Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales et interafricaines pour leur présence effective

cet après-midi à nos côtés et surtout pour l'excellence des liens de coopération qui unissent notre pays à leurs Etats et organisations respectifs.

Un proverbe bien connu de chez nous dit que la vache ne doit pas remercier le marigot, parce que demain elle reviendra encore pour s'abreuver.

N'empêche, recevez ici l'expression du témoignage de la sincère reconnaissance du peuple burkinabé pour vos soutiens multiples dans sa marche vers une société prospère et de justice sociale.

## **Distingués invités**

### **Mesdames et Messieurs**

La session qui s'ouvre sera essentiellement consacrée à l'examen et à l'adoption de la loi de finances exercice 2021.

Comme toute session budgétaire, elle donnera lieu à des débats enflammés, passionnants, passionnés et voire tumultueux.

Pouvait-il en être autrement quand on sait que le Parlement est le haut lieu par excellence de la confrontation des idées contradictoires, sans laquelle la démocratie manquerait de son précieux carburant ?

C'est pourquoi, ces joutes verbales à venir, et auxquelles je vous exhorte, doivent être

perçues non pas comme l'expression d'un quelconque antagonisme politique ou idéologique mais plutôt comme la manifestation de notre attachement commun à l'affectation judicieuse et équitable des ressources publiques au profit de nos populations.

## **Distingués invités**

### **Mesdames et Messieurs**

Comme nous le savons tous, cette deuxième session ordinaire de l'année 2020 constitue la dernière du genre pour la 7<sup>e</sup> Législature.

Elle marque donc l'entame de la fin d'un cycle parlementaire dont nous sommes tous fiers d'assumer le bilan, aussi bien dans ses aspects positifs que dans ses aspects négatifs.

Comme toutes les législatures qui l'ont précédée dans l'histoire politique de notre pays, celle qui s'achève a été confrontée à des défis qui lui sont propres.

Comme les législatures qui l'ont précédée, celle qui s'achève a fourbi ses armes pour faire face à ces défis.

Comme toutes les législatures qui l'ont précédée, celle qui s'achève assumera, sans hésitations ni murmures, la responsabilité des réponses qu'elle a apportées face à ces défis.

Vouloir dresser ici le bilan exhaustif de notre mandature serait aussi bien pour vous que pour moi, une véritable épreuve.

Je vous épargne donc cette épreuve qui est la preuve du formidable travail abattu parfois

sur fond de discorde, je le reconnais, souvent dans la franche camaraderie, je m'en réjouis mais toujours dans l'esprit commun de répondre aux attentes légitimes des Burkinabé, j'en suis persuadé.

Mais si je passais sous silence l'ensemble de notre œuvre législative, mon propos aurait, dans le meilleur des cas, un goût d'inachevé, et dans le pire des cas, la marque infamante d'une ingratitude à l'égard de l'immense travail abattu tout au long de cette législature.

Je me contenterai donc d'en citer quelques aspects.

Née dans un contexte sociopolitique marqué par les aspirations du peuple à être représenté autrement, la 7ème législature

s'est employée à faire du parlementarisme autrement. Ce qui n'a pas toujours été du goût de tout le monde.

En effet, quand certains ne voient pas dans cette nouvelle démarche l'expression de la volonté délibérée du Parlement de s'affranchir de son rôle, ce sont d'autres qui y voient la marque d'un populisme débordant.

La seule réponse que nous pouvons opposer à toutes ces critiques, que nous recevons avec le même cœur aimable que celui de ceux qui les émettent, c'est l'évocation, même partielle, du bilan de notre mandature.

En effet, depuis la validation du mandat des députés de la 7<sup>e</sup> législature, le 30 décembre 2015, et en attendant les délibérations de la

présente session, l'Assemblée nationale a voté 226 lois. Elle a usé de 114 questions orales, 118 questions écrites répondues, 16 questions d'actualité répondues pour suivre et contrôler l'action gouvernementale.

Dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale, elle a conduit sept commissions d'enquête parlementaire et 12 missions d'information.

Et ce n'est pas tout.

A cela s'ajoute la création de la commission de l'évaluation des politiques publiques et du suivi des recommandations (CEPSUR).

Quatre commissions d'enquête parlementaires ont été concernées par l'activité de suivi de la CEPSUR. Au total cette

commission générale de notre Parlement a suivi la mise en œuvre des 265 recommandations de ces commissions d'enquêtes.

Au nombre des innovations que nous avons introduites dans notre Règlement, citons la prise en compte du genre et de la jeunesse par la création de deux commissions générales spécifiques, l'octroi, par discrimination positive, de postes de responsabilité, dont celui de Vice-présidente, de secrétaires parlementaires et de présidente de commission dédiés à la femme et à la jeunesse, la création d'un bureau du citoyen pour renforcer la relation citoyens/représentants.

Quand bien même j'éprouve de réels motifs de satisfaction face à ce qui a été accompli ces cinq dernières années, j'aurais mauvaise conscience de prétendre que la copie est parfaite.

Tout n'a pas été fait, tout ne pouvait pas être fait, mais tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que cette Législature soit à la hauteur de sa mission malgré le nombre de difficultés auquel elle a été confrontée et dont je vous ferai l'économie.

**Monsieur le Premier ministre**

**Mesdames et Messieurs les membres du  
gouvernement ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs**

La présente session ordinaire de l'année 2020 s'ouvre dans un contexte national toujours marqué, hélas, par la persistance de la crise sécuritaire dans certaines régions du pays.

Depuis maintenant cinq ans, le Burkina Faso est la cible de groupes armés terroristes.

Depuis maintenant cinq ans, nos écoles, nos mairies, nos centres de santé et nos préfectures sont l'objet de destructions criminelles.

Depuis maintenant cinq ans, des Burkinabé sont lâchement massacrés par des hordes barbares.

Depuis maintenant cinq ans, nos forces de défense et de sécurité, et récemment des Volontaires pour la défense de la patrie, font face à des assauts répétés dont la lâcheté n'a d'égal que la perfidie de leurs auteurs et commanditaires.

Puisse la terre libre du Burkina Faso être légère à tous nos compatriotes victimes de ces assassinats marqués du sceau de la bêtise et de l'aveuglement.

« Jusqu'à quand le sang innocent des Burkinabé continuera-t-il de couler ? », s'interrogent les Burkinabé.

« Combien de temps durera encore cette guerre qui nous a été imposée » ?, se demandent encore les Burkinabé.

« Où s'arrêtera cette haine aveugle contre notre peuple, ses institutions et ses valeurs », s'inquiètent, encore et encore les Burkinabé.

A toutes ces questions, je n'ai aucune réponse à donner, j'ai deux évidences à énoncer, comme je l'avais déjà fait dans un de mes précédents discours.

La première, c'est que nous allons encore souffrir, nous allons encore être endeuillés, nous allons encore avoir le mal en face de nous, nous allons devoir affronter encore l'inhumanité de l'ennemi.

La seconde, c'est que malgré toutes ces épreuves passées et à venir, les terroristes seront combattus, et cela se fera sans répit, sans abdication et avec d'autant plus de détermination que nous avons d'amour pour la mère patrie.

Comme le rassurait Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, lors de sa visite en février 2020 aux déplacés internes du Sahel et du Centre-Nord, je cite : « Le chemin sera long ; mais jamais nous ne courberons l'échine, car chaque chose a une fin et nous allons continuer le combat pour un retour à la situation normale ». Fin de citation.

**Honorables députés ;**  
**Distingués invités,**  
**Mesdames et Messieurs.**

La terreur ne connaît pas les voies de la raison, mais la raison triomphe toujours de la bêtise, comme la lumière triomphe toujours des ténèbres.

Cette lumière qui viendra à bout des forces ténébreuses et des tristes passions qui les animent, ce sont nos militaires, nos gendarmes, nos policiers, nos douaniers, nos agents des Eaux et Forêts, nos gardes de sécurité pénitentiaires, nos Volontaires pour la défense de la patrie, dont le sacrifice, le courage, l'engagement, le patriotisme et le professionnalisme, ne laissent guère de doute

sur notre victoire finale. Et là, pas du tout, car, comme le déclarait le capitaine Thomas SANKARA, dans son adresse à la jeunesse en 1983 à Bobo-Dioulasso : « Nous ne connaissons jamais l'échec parce que le jour où l'ennemi aura raison de nous, c'est que nous ne sommes plus en vie. Tant que nous serons en vie, nous connaissons les succès ».

Alors, ici et maintenant, encourageons nos vaillantes Forces de défense et de sécurité par une acclamation nourrie dont l'écho leur parviendra partout où ils sont sur le théâtre des opérations contre le terrorisme.

L'estime et la considération que nous devons porter à celles et ceux qui ont choisi le métier

des armes pour servir la nation découlent de la particularité de leurs missions.

Loyauté, abnégation, dévouement, don de soi, oubli de soi, don de la vie, voici les valeurs qui fondent l'engagement de celles et ceux appelés à garantir la sécurité, la souveraineté et l'intégrité du territoire national.

Alors, au nom du Parlement et au mien personnel, j'exprime, une fois de plus, à celles et à ceux qui ont choisi de mourir, s'il le faut, pour que la nation vive, mes sentiments de gratitude et de solidarité.

Ce devoir de gratitude et de soutien à nos forces combattantes, la 7<sup>e</sup> législature s'en est acquittée à travers des actes et des mesures

qui concourent au renforcement de l'efficacité de la réponse à la menace terroriste.

C'est le cas, entre autres :

- de l'adoption de lois de finances caractérisées par la hausse continue de la part du budget consacrée à la Défense et à la sécurité ;
- de la loi de programmation militaire ;
- du contrôle de l'action gouvernementale à travers des questions orales adressées aux autorités compétentes ;
- de la tenue de sessions spéciales portant examen et adoption de projets de loi portant instauration et prorogation de l'état d'urgence dans les localités en proie à des attaques récurrentes ;

- de la contribution d'un million de francs par député, soit 127 millions au total, des soutiens logistiques et alimentaires, des visites de casernes et appuis à des opérations spécifiques.

A tout cela s'ajoutent, faut-il le relever, les dernières sorties en date de l'Assemblée nationale dans les cinq régions les plus touchées par l'insécurité.

L'initiative de cette tournée est constitutive du véritable sens de la représentation dont il faut se garder de le limiter seulement aux trois fonctions les plus connues du député.

En effet, représenter le peuple, ce n'est pas seulement voter la loi, ce n'est pas seulement

consentir l'impôt, ce n'est pas seulement contrôler l'action gouvernementale.

Représenter véritablement le peuple, c'est aussi partager ses inquiétudes, interroger ses douleurs et porter ses espoirs. Sans cela, la notion de représentation ne serait que de la pure duplicité entretenue par des représentants hors-sol.

C'est cette conviction et cette conviction seule qui a conduit différentes délégations parlementaires dans les régions de l'Est, du Nord, du Sahel, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun où elles ont apporté le soutien de la Représentation nationale aux acteurs civils et militaires de la lutte contre le terrorisme.

C'est cette conviction et cette conviction seule qui a été au cœur de nos échanges directs avec les populations locales en proie aux exactions terroristes.

Toutes ces rencontres ont constitué des moments inédits pour la Représentation nationale de sentir le désarroi de nos compatriotes, de lire le sentiment d'abandon qui habite certains d'entre eux, de partager leurs inquiétudes, d'entendre leur colère, mais aussi de mesurer leur détermination à ne rien céder à l'ennemi.

A l'issue de ces consultations régionales, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité un rapport général.

Le document, transmis au chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, contient dix-neuf recommandations liées à la situation sécuritaire et à la réconciliation nationale.

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

**Peuple du Burkina Faso.**

Je ne reviendrai pas sur la polémique et les interprétations qui se sont abattues sur la finalité de ce rapport général.

Mais, qu'il me soit permis, du haut de cette tribune, et face à vous tous, mes collègues, vous, dont l'honneur a été souillé pour avoir accompli votre mission, vous, dont le travail a été suspecté de calculs politiques, vous, dont

la respectabilité a été livrée en pâture par la même occasion, oui, face à vous tous, je voudrais clamer ceci : je suis fier de tout le travail, de tout le sacrifice et de tout le dévouement consentis durant toutes ces tournées régionales jusqu'à l'élaboration du rapport général.

Que nous soyons de la majorité ou de l'opposition, nous sommes tous entrés dans cette auguste Hémicycle par la grande porte de la légitimité populaire. Jamais nous ne chercherons à y demeurer ou à prolonger notre bail par les voies dérobées d'un « lenga », d'un bonus ou de je ne sais quel autre vocable abject.

Nous ne mangeons pas de ce pain-là. Notre dignité législative nous l'interdit.

Pourtant, nous avons été l'objet de dénonciations expéditives.

Pourtant, nous avons été jugés par le tribunal d'une certaine opinion publique.

Mais, très chers parlementaires, sachons que le seul jugement auquel nous devons nous en tenir, c'est le jugement que nous portons sur nous-mêmes : celui d'avoir accompli notre mission républicaine, et nous devons en être fiers et nous en sommes fiers et même très fiers.

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

C'est encore cette irrésistible volonté de représenter les Burkinabè et tous les Burkinabè qui nous a conduit à organiser à Bobo-Dioulasso les 17, 18 et 19 septembre le tout premier Séminaire national sur la production législative de la 7ème Législature. Durant trois jours, des représentants des ministères concernés, des universités, de la société civile, des organisations syndicales, du patronat, des associations professionnelles, des partenaires techniques et financiers, et des députés ont alimenté la réflexion sur la contribution de la 7<sup>e</sup> Législature au corpus

législatif en vue de l'épanouissement de notre peuple.

Ce séminaire a eu pour objectifs de présenter les lois dites emblématiques des cinq dernières années, de faire connaître et apprécier les idées et avant-propositions de lois issues des travaux de nos experts, accélérer le processus d'enrôlement de certaines d'entre elles ou léguer d'autres à la 8<sup>e</sup> Législature.

Ainsi que le Rapport du Séminaire le suggère, puisse la 8<sup>e</sup> Législature institutionnaliser un tel cadre d'échange et de partage qui permet à l'Assemblée nationale de renforcer ses relations avec les citoyens, les acteurs de la

société civile, les experts et autres forces vives de la nation.

C'est l'occasion pour moi de remercier et de féliciter tous les anciens présidents d'Assemblée nationale et de Chambre qui ont bien voulu nous témoigner leur attachement au Parlement par leur présence effective au Séminaire de Bobo-Dioulasso.

Ma gratitude va également aux participants venus d'horizons divers et à l'ensemble des députés pour leurs appréciables contributions aux travaux dudit Séminaire.

**Monsieur le Premier ministre ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du  
gouvernement ;**

**Distinguées personnalités.**

La présente session intervient également au moment où notre pays, à l'instar des autres nations du monde entier, fait face à une crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus et à ses conséquences socioéconomiques.

A ce jour, le Burkina Faso enregistre officiellement plus de 2 000 cas de contamination et malheureusement 56 décès.

Rapportés à l'échelle mondiale et comparés aux statistiques d'autres Etats, les taux de prévalence et de létalité chez nous peuvent paraître marginaux.

Mais ne nous y méprenons pas. Au stade actuel de la recherche, où il n'existe ni vaccins ni médicaments confirmés, seul le respect strict des gestes barrières peuvent nous prémunir des vagues massives de contaminations qui s'abattent de nouveau sur certaines régions.

Je voudrais ici, au nom de l'Assemblée nationale, exprimer toute ma gratitude, toute mon admiration et tous mes encouragements à l'ensemble des corps médical et paramédical ainsi qu'au monde associatif pour leurs efforts constants dans la prise en charge des malades et dans la lutte contre la propagation du virus.

Il me plaît aussi de rappeler que dès les premières heures de l'apparition de la

maladie dans notre pays, l'Assemblée nationale, en partenariat avec les différents Ordres professionnels de la santé, la presse, les publicitaires et des organisations de la société civile, sous la supervision des structures de veille à la bonne gouvernance, lançait une opération de mobilisation de ressources pour la lutte contre le COVID-19, dénommée CORONATHON.

Cette opération a permis, je répète, de raviver la fibre patriotique des Burkinabé et de mobiliser des contributions d'une valeur de **456 229 558** francs CFA.

Après l'installation des membres de la Cellule de gestion le 5 juin 2020, forte de trente-trois (33) membres, des échanges directs avec les

premiers responsables du ministère de la Santé ont permis de déterminer avec précision les besoins prioritaires vers lesquels les ressources mobilisées seront affectées. Il s'agit :

- de la construction de trois (3) infrastructures de prise en charge des cas de COVID-19 et des autres maladies hautement pathogènes dans les régions des Cascades, du Centre-Est et du Sahel;
- de l'acquisition de matériels de laboratoire ;
- et de l'acquisition de matériels de protection.

A la date d'aujourd'hui, la Cellule de gestion, avec à sa tête, le président de l'Ordre des pharmaciens, a engagé le processus

d'acquisition des produits spécifiques auprès de la CAMEG et lancé un avis d'appel d'offres ouvert pour la réalisation des trois infrastructures.

**Honorables invités ;**

**Mesdames et Messieurs.**

Au moment où nous sommes réunis sous le toit de cet Hémicycle, je n'oublie pas que de nombreuses familles, aussi bien de nos villes que de nos campagnes, sont actuellement sans toit du fait des inondations qui ont causé des pertes en vies humaines.

A toutes les familles endeuillées à cette occasion, au nom du Parlement et au mien propre, je leur témoigne toutes mes sincères

condoléances et toute ma solidarité compatissante.

C'est le lieu pour moi de saluer la promptitude avec laquelle le gouvernement, au regard de l'ampleur du sinistre qui affecte plus de 106 000 personnes, a déclaré l'état de catastrophe naturelle, et annoncé à l'issue du conseil des ministres du mercredi 9 septembre dernier, l'ouverture d'une ligne de crédit de cinq milliards pour faire face aux urgences.

Je l'exhorte à la mise en œuvre diligente de cette mesure de solidarité nationale au profit de nos compatriotes éprouvés par les pluies diluviennes.

Cette nouvelle épreuve pour toute la nation vient s'ajouter à la préoccupante crise humanitaire liée à l'insécurité dans certaines contrées du pays.

De nos jours, les statistiques officielles font état de plus d'un million de personnes contraintes de fuir leurs localités d'origine, souvent dans le dénuement total, et plus de 2 500 écoles fermées du fait de la récurrence des attaques terroristes. Ce qui signifie autant de femmes, d'hommes et d'enfants auxquels il faut apporter l'aide d'urgence, en terme de relogement, d'alimentation, de soins en santé et d'éducation avant leur retour définitif au bercail.

**Excellence Monsieur le Premier ministre ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;**

**Distinguées personnalités ;**

**Mesdames et Messieurs.**

Nul besoin de souligner que c'est dans un contexte national encore très préoccupant que l'Assemblée nationale va examiner et adopter le projet de loi de finances exercice 2021.

Dans ces conditions, plus qu'un exercice savant d'empilement de chiffres en termes de recettes et de dépenses de l'Etat, le budget à venir doit être le miroir des priorités sociales, économiques et financières du gouvernement tout en indiquant dans quelles mesures les

besoins de toutes les composantes de la société, hommes et femmes, des campagnes et des villes, sur un pied d'égalité, doivent être pris en compte.

Il doit traduire ce que disait, avec bon sens, le président américain Roosevelt. « Le progrès n'est pas de donner plus à ceux qui ont beaucoup, c'est de donner suffisamment à ceux qui ont peu ».

C'est donc consciente de cette vocation du budget de l'Etat et à la fois consciente de ses propres missions constitutionnelles, que l'Assemblée nationale, instance représentative du peuple, s'engage, en toute responsabilité et en toute indépendance, sans esprit d'inféodation ni de compromission, à assumer

son rôle dans le processus d'élaboration du budget. Elle s'engage alors à offrir à l'Exécutif les moyens budgétaires nécessaires à la pleine réalisation de son programme de société.

Toutefois, dans sa prérogative de contrôle de l'action gouvernementale, elle sera sans complaisance aucune sur les exigences de transparence, d'équité et de probité dans l'exécution de la loi de finances à venir, principal point à l'ordre du jour de la présente session ordinaire tel qu'adopté par la Conférence des présidents.

D'autres dossiers, et non des moindres, seront aussi soumis à l'examen des députés tout au long des travaux de ce dernier trimestre de l'année.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement ;**

**Distingués invités ;**

**Honorables Députés à l'Assemblée  
nationale ;**

**Mesdames et Messieurs,**

Cette session, qui s'ouvre à l'orée des élections présidentielle et législatives, me fait l'obligation d'évoquer cet événement qui constitue la principale attraction de l'agenda politique de cette année dans notre pays.

En effet, le 22 novembre 2020, notre peuple sera appelé à se prononcer de nouveau sur sa destinée au cours des cinq prochaines années.

Le 22 novembre à venir n'est pas seulement une date. Il est aussi et surtout un rendez-vous.

Un rendez-vous entre la classe politique et le défi de réussir des élections libres, transparentes et apaisées, dont la nation a besoin pour continuer d'aller de l'avant et de croire en elle-même.

Ce rendez-vous-là, nous devons l'honorer, ou nous ne serons pas dignes, majorité comme opposition, d'incarner l'autorité de l'Etat ou de représenter le peuple souverain.

Ce pari-là, nous ne le réussirons qu'à travers une campagne électorale encadrée, qu'à travers une saine rivalité des programmes,

qu'à travers une confrontation des différences dans le respect d'autrui.

Cet enjeu-là appelle donc à une éthique de l'action et de la responsabilité partagée, car ce qui compte par-dessus tout, c'est convaincre et non vaincre.

Nous emprunterons mille chemins différents pour aller à la conquête du pouvoir ou des positions de pouvoir. Mais il n'y a pas mille manières pour servir son pays.

La seule façon de le faire, c'est de penser aux prochaines générations plutôt que de penser aux prochaines élections.

Cet impératif-là transcende les antagonismes politiques et idéologiques et s'accommode

mal des querelles stériles et du choc des ambitions creuses.

La promesse d'un Burkina meilleur n'est réalisable que dans un Burkina uni en toutes circonstances, solidaire en toute épreuve, et par-dessus tout réconcilié avec lui-même.

Une nation réconciliée avec elle-même, voici l'autre important sujet que je souhaite aborder avant de clore mon propos du jour.

**Distinguées personnalités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

**Peuple du Burkina Faso.**

L'idée de la réconciliation nationale ne doit pas être un sujet tabou, ou un terme honni pour qui que ce soit, pour quel camps que ce soit.

Dans le contexte actuel, quelle plus haute exigence pour les Burkinabé que d'aplanir leurs différends et marcher résolument sur le chemin de la fraternité renouvelée ?

J'exhorte donc tous les Burkinabé, de toutes les couches sociales, de l'intérieur comme de l'extérieur, et la classe politique en premier, à s'approprier l'idée de la réconciliation, cette alliance de la vérité et du pardon qui conduit à une véritable communauté nationale, à une véritable communauté de destin.

Le Burkina Faso entier est responsable du Burkina Faso entier et le Burkina Faso entier repose sur les épaules de chacune et de chacun d'entre nous.

Nul n'a le monopole du destin de ce pays.

La rancœur politique ne doit pas avoir le dernier mot, l'esprit de fraternité doit être plus fort.

Certes la réconciliation nationale peut paraître une démarche collective douloureuse et périlleuse. Mais nous ne devons pas passer tout notre temps à regarder un passé douloureux qui ravive les rancœurs et compromet la paix sociale alors que la paix des cœurs nous réconcilie avec nous-mêmes et avec notre passé glorieux.

C'est pourquoi je me félicite de l'initiative heureuse du chef de l'Etat de réunir les principales composantes de la classe politique autour d'un dialogue politique.

Quel que soit le camp auquel le peuple accordera sa confiance au soir des consultations du 22 novembre, l'impératif de la réconciliation nationale doit demeurer une des priorités nationales. C'est le seul moyen de rester fidèle aux valeurs de pardon et de tolérance de notre peuple qui, en temps difficile comme en temps paisible, par le travail et le sang, a bâti une nation plurielle et unie dont nous sommes aujourd'hui les fiers héritiers.

### **Distingués invités**

Je m'en voudrais si je terminais ce discours d'ouverture sans m'adresser tout particulièrement aux députés de cette législature.

Mais avant, je voudrais qu'ensemble nous puissions nous rappeler de nos collègues députés qui nous ont malheureusement quittés au cours de leur mission mais dont le souvenir de leur dévouement à l'institution parlementaire ne s'éteindra jamais de notre mémoire.

Je veux citer :

- Feu le Président Salifou DIALLO ;
- Feu le Député Tibila KABORE ;
- Feu le Député Oumarou DICKO ;
- Feu le Député Salfo Théodore OUEDRAOGO,  
Dima de Boussouma ;
- Feue la Député Marie Rose COMPAORE/  
KONDITAMDE

En leur mémoire à tous, je vous prie d'observer une minute de silence !

**(Je vous remercie)**

**Mesdames et Messieurs les élus du peuple,**

Ce sont différents chemins et différentes visions politiques qui nous ont réunis tout au long de ces cinq dernières et exaltantes années. Mais durant tout ce temps, c'est le même désir ardent qui nous a animés, celui de servir le peuple dont nous sommes les mandataires.

Tout d'abord, je voudrais vous réitérer mes remerciements de cette marque de sympathie, de soutien et de confiance que vous m'avez accordée et à laquelle je reste et resterai sensible.

J'exprime mon admiration à toutes et à tous, qui à mes côtés, ont assumé la lourde charge du pouvoir législatif dans le contexte particulier qui est aujourd'hui celui de notre pays.

Je sais que la tâche n'a pas été du tout aisée. Il y a eu des moments de doutes et d'épuisement, des temps d'interrogations et de douleurs contenues, des instants de regrets et de tentations d'aller voir ailleurs. Mais c'est dans une dignité toute particulière que vous êtes restés dans le navire aussi bien par temps calmes que par temps agités.

A l'heure où notre aventure commune tire à sa fin, je sais que le commandant du bateau, que j'ai eu l'honneur d'être, ne serait rien sans le

soutien et la solidarité des autres membres de l'équipage.

Soyez-en toutes et tous remercieur de cette fructueuse et généreuse collaboration sans laquelle notre Parlement n'aurait pas obtenu l'efficacité dont il avait besoin pour affirmer davantage son assise dans le paysage institutionnel du Burkina Faso.

Le souvenir de tous ces visages connus et de tous ces visages aimés, le souvenir de la convivialité de nos séances et le souvenir de la sympathie qui nous a rapprochés resteront à jamais graver dans ma mémoire.

Aux membres du groupe parlementaire UPC, je dis : Merci.

Aux membres du groupe parlementaire CDP,  
je dis : Merci.

Aux membres du groupe parlementaire PJRN,  
je dis : Merci.

Aux membres du groupe parlementaire RD, je  
dis : Merci.

Aux membres du groupe parlementaire  
BURKINDLIM, je dis : Merci.

Aux membres du groupe parlementaire MPP,  
je dis : Merci.

Je sais que nous avons eu quelques  
divergences, mais je sais aussi qu'elles  
résultent de quelque chose que nous avons en  
commun : notre amour pour la patrie.

Au cours de cette mandature, j'ai pu offenser par paroles ou par action certains d'entre vous. Mais la tolérance étant la charité de l'intelligence, je sais que vous saurez m'accorder votre souveraine indulgence.

**Honorables parlementaires,**

**Chers invités,**

Dans moins de deux mois, notre peuple sera appelé à renouveler son Parlement.

A toutes celles et tous ceux d'entre nous qui ont encore été retenus par leurs partis respectifs pour briguer un autre mandat, je leur exprime mes vives félicitations et leur témoigne tous mes encouragements et tous mes vœux de succès.

A toutes celles et tous ceux, qui pour une raison ou une autre, ne seront plus de la partie, je leur souhaite bon vent dans leur prochaine vie et leur dire qu'il y a toujours des vies après une vie. Partout où ils auront choisi de toujours servir la nation, je ne doute point que la somme d'expériences accumulées durant ces cinq années de législature leur sera d'une précieuse ressource.

Partout où ils seront, qu'ils sachent que l'institution qu'ils ont servie avec tant de dévouement leur sera éternellement reconnaissante.

Je voudrais enfin, témoigner ma profonde reconnaissance aux personnels civil, militaire et paramilitaire qui nous ont gratifiés tout au

long de ce mandat de leurs inestimables soutiens dans la loyauté, le dévouement et le patriotisme.

Tout au long de cette législature, du banc de l'Hémicycle au Perchoir du Parlement, j'ai vu, du jardinier au chef de service, du reprographe au conseiller, de l'agent de liaison au chargé de mission, de la secrétaire à l'assistant parlementaire en passant par le chauffeur oui, à travers chaque maillon de la chaîne, j'ai vu toute une équipe dont l'ardeur au travail et le sens de la responsabilité auront valeur d'exemple.

Recevez ici l'expression de ma profonde gratitude.

Au syndicat des travailleurs de l'Assemblée nationale, à l'Amicale des femmes de l'Assemblée nationale (AFAN), et à la Mutuelle générale des travailleurs de l'Assemblée, j'exprime toute ma sincère reconnaissance pour leurs contributions diverses à l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel du Parlement.

Devant vous Policiers, Gendarmes et Militaires en service à l'Assemblée nationale, qui veillez, nuit et jour, à la sécurité de l'institution, de ses hommes et femmes et de ses visiteurs, je suis tout simplement au garde-à-vous. Le dévouement et le sacrifice avec lesquels vous vous consacrez à votre mission font la fierté et l'admiration de vos corps respectifs.

M'adressant maintenant à l'ensemble du personnel civil, aux policiers, aux gendarmes et aux militaires, je voudrais vous avouer que j'ai été témoin, très ému, de la profonde consternation qui était la vôtre lors de l'incendie survenu dans deux bureaux du cabinet le lundi 21 septembre dernier.

La promptitude avec laquelle vous avez apporté les premiers secours malgré l'intensité des flammes, la profonde tristesse qui se dégageait de vos visages au vue de l'ampleur des dégâts, tout cela a achevé de me convaincre que l'Assemblée nationale n'est pas seulement pas votre lieu de travail mais elle est votre maison.

Et cette maison-là vous doit une estime si particulière qu'aucune augmentation de salaire ne saurait compenser.

**Excellence Monsieur le Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs, les Membres  
du Gouvernement,  
Distingués invités ;  
Mesdames et Messieurs les Députés ;  
Chers invités ;  
Mesdames et Messieurs.**

C'est sur cette note de reconnaissance à toutes et à tous que je clos mon propos en souhaitant une bonne rentrée scolaire et académique à tous les élèves, étudiants et enseignants du Burkina Faso qui reprennent demain le

chemin de l'école et de l'université. Puisse l'année scolaire et académique se dérouler dans d'excellentes conditions de transmission et d'apprentissage des savoirs et savoir-faire.

A nos braves paysans, dont le labeur mérite l'admiration et le respect de tous, je leur souhaite d'abondantes récoltes de fruits de la terre.

Quant aux députés peuls, recalés ou retenus sur les listes de candidatures, je leur intime l'ordre de faire venir leurs parents, avec femmes, enfants, vaches et cartes d'électeurs pour me soutenir dans le Kadiogo où je suis candidat.

Au président de la CENI, qui se fait appeler abusement Newton, mais dont il faut se

garder de confondre avec le célèbre physicien anglais, de prendre toutes les dispositions idoines pour qu'aucun de ses parents ne manque du nécessaire pour venir voter pour son chef.

A bon entendeur Salut !

C'est par cette pointe d'humour inspirée de la parenté à plaisanterie que je déclare ouverte la deuxième session ordinaire de l'année 2020 et la dernière de cette législature.

**Dieu bénisse le Burkina Faso !**

**Je vous remercie.**